



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DES SAGES DU 28 MARS 2025

Présents :

Mairie : J.E. MYRTHE, E.DE FALGUEROLLES

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B.BERTRAND

Membres : M.GARDIES, P.GARDIES, J.JEANSON, E.RAUCOULE, M.SALTRON, D.TOURNIER, N.SABATIER

Absents excusés : A.BERMOND, B.AURIOL, R.CLERC, R.CALMET, A.LESEIGLE, H.SALLIER, C.SIMOENS, O.VITTON

1 – CREATION ASSOCIATION PATRIMOINE

Le président informe l'assemblée qu'une réunion aura lieu le 29 avril à 17h30 à la salle Benoît Vautrin afin de constituer l'association, en présence d'Olivier CEBE - représentant de la Fondation du Patrimoine, de P.GIRONNET – architecte des Bâtiments de France, et du Père D.RIGAUD – curé de Puylaurens.

Cette association aura comme objet le patrimoine de Lempaut avec la restauration de l'église comme projet phare. Toutes les personnes intéressées par la sauvegarde et la mise en valeur de tout le patrimoine (église, pigeonniers, calvaire, ronde Madeleine, anciennes pompes à eau, etc...) sont invitées à participer à la réunion.

2 – COMMISSION « STOP PIPI »

D.TOURNIER présente les panneaux qu'il propose d'installer sur la place C. Gardiès ; trois avec pictogramme « interdiction d'uriner sous peine d'amende » seraient placés à l'arrière de l'église, et les autres, mentionnant la direction des WC, seraient répartis sur la place. M. le Maire ayant donné son accord, il contactera Aurélien à cet effet.

3 – SYNTHÈSE BUDGET 2024

E. DE FALGUEROLLES présente la synthèse du budget principal de 2024 (cf pièces jointes).

Elle précise que l'emprunt contracté pour le projet « Lempaut de demain » pèse plus que prévu car le budget principal en a été bénéficiaire au départ et il ne peut pas être déplacé sur le budget annexe pour des raisons comptables. En conséquence, le budget va être déficitaire jusqu'à la vente des terrains. Si l'on additionne le report positif de l'année précédente, 2024 fait état d'un déficit de 43 000 €. Elle rajoute que les investissements de 2025 seront réduits au maximum en privilégiant les travaux en régie.

Quant aux budgets annexes, le photovoltaïque est positif (+9000€) et l'assainissement collectif, déficitaire, sera transféré en 2025 à Réseau 31.

Suite à une question de J.BONNET, elle précise que le budget primitif des collectivités doit être à l'équilibre.

4 – PROJETS 2025

Le bâtiment situé à côté de l'église pourrait être réaménagé avec la création de toilettes publiques et la grande salle pourrait être transformée en foyer des jeunes.

D.TOURNIER émet l'idée de construire plutôt un appentis adossé au mur extérieur, ce qui permettrait d'envisager un accès pour «handicapés», et l'association de la pétanque pourrait donner un coup de main pour les travaux.

B. BERTRAND rajoute que ce serait l'occasion d'utiliser des matériaux à faible empreinte carbone, lumière solaire, etc...

E. DE FALGUEROLLES précise que les projets « aide aux devoirs » et « jardinage » sont toujours à l'ordre du jour.

Des travaux en régie sont prévus à l'école : végétalisation, grillage.

Le projet photovoltaïque à la station de lagunage est toujours en cours.

5 – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

E. DE FALGUEROLLES déclare que le CMJ est toujours aussi motivé. Il va organiser une chasse aux œufs le samedi de Pâques. Par ailleurs, il s'est porté candidat au Trophée des CMJ, en liaison avec l'association des maires du Tarn, qui vise à valoriser et récompenser les actions des jeunes conseillers.

6 – ARTICLE LA DEPECHE « LE MAIRE NE SE REPRESENTERA PAS »

J.E. MYRTHE a souhaité officialiser sa décision de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales, cela après 2 mandats de 1^{er} adjoint et 1 mandat de maire, décision motivée pour des raisons familiales et personnelles.

Des actions ont été réalisées durant son mandat, en particulier pour la sécurité du village et le périscolaire, mais aussi des projets à long terme ont été initiés et qui vont être repris par Edith DE FALGUEROLLES qui a accepté de reprendre le flambeau, si elle est élue.